

Membres du bureau

Françoise PICAUT

Secrétaire Générale
Permanente UNSA/UPSAE
membre de la CAP nationale
DDT 65
tel : 05 62 51 41 26
Francoise.picaut
@hautes-pyrenees.gouv.fr

Jacqueline GOUDOUX

Secrétaire Générale adjointe
Permanente UNSA/UPSAE
DDT 16
tel : 05 17 17 37 27
jacqueline.goudoux@i-carre.net

Marie-Hélène PICARD

Trésorière nationale
Permanente UNSA/UPSAE
STRMTG
tel : 04 56 59 42 69
marie-helene.picard
@developpement-durable.gouv.fr

Emmanuelle ARDISSON

Trésorière nationale adjointe
DREAL BRETAGNE
tel : 02 99 33 44 15
emmanuelle.ardisson
@developpement-durable.gouv.fr

Denis CRANNEY

membre de la CAP nationale
DDT 36
tel : 02 54 53 26 54
denis.cranney@indre.gouv.fr

Luc BODINATE

Permanent UNSA
Administration centrale - SG
Tel: 01 40 81 10 91
Luc.bodinate
@developpement--durable.gouv.fr

Sylvie MIAN

Permanente UNSA
membre de la CAP nationale
DREAL Bourgogne
Tel: 03 80 25 09 05
sylvie.mian
@developpement-durable.gouv.fr

Johnny RAMALINGOM

DEAL 974/ DMSOI
tel : 02 62 42 94 32
johnny.ramalingom
@developpement-durable.gouv.fr

Vanessa TOGNETTI

DGEC
Tel : 01 40 81 80 95
Vanessa.tognetti
@developpement-durable.gouv.fr

Promotions 2018 dans le corps des SACDD Calendrier des concours et examens

Chèr(e)s collègues,

L'**UNSA-UPSAE** vous invite à prendre connaissance du calendrier prévisionnel des concours internes et examens professionnels ouverts aux adjoints administratifs et aux **SACDD** au titre de 2018.

Vous y trouverez également nos commentaires ainsi qu'un bref bilan des concours 2017.

Flash UPSAE N° 01- Janvier 2018

Le calendrier ci-après ainsi que les modalités d'organisation appellent un certain nombre de commentaires de la part de l'UNSA.

Ce calendrier demeure prévisionnel. Il appartient donc à chacun-e de rester vigilant-e et d'être en veille pour ne pas laisser passer les délais d'inscription.

Comme l'an passé, l'**UNSA-UPSAE** vous invite à vous rapprocher de votre CVRH de proximité pour les préparations aux épreuves.

Le concours interne exceptionnel d'attaché s'est achevé en décembre. L'**UNSA-UPSAE** a demandé à l'administration de faire le bilan de ce concours, à savoir le nombre d'agents issus de nos ministères (MTES et MCT), le nombre de SACDD lauréats, la répartition des lauréats par région ... aussi bien pour les candidats admissibles que pour les reçus.

Il est inadmissible que les lauréats de ce concours mis en place dans le cadre du plan de requalification aient découvert les modalités de concrétisation de ce concours par un courrier, non daté de surcroît et transmis par la DRH en date du 22 décembre 2018 ;

3 modalités de concrétisation de la promotion : d'après la note

- la première : l'agent est « sur un poste de A ». Qu'est ce que cela signifie ? Comment est-ce possible ?
- la deuxième : le service propose un projet professionnel afin que le poste actuel soit redimensionné en poste de A avec des missions relevant du niveau A avec toujours les mêmes interrogations sur les modalités pour transformer le poste B en poste A. Il est également surprenant que pour cette modalité, le rang de classement de l'agent ne soit pas pris en compte. Si cette possibilité est laissée à l'appréciation du directeur du service, cela voudrait dire que ce dernier pourrait donc, en cas de réussite de plusieurs agents de son service, proposer un projet professionnel à un agent moins bien classé et obliger l'agent le mieux classé à faire une mobilité selon la troisième modalité.

- les agents qui ne peuvent bénéficier des 2 premiers dispositifs font un choix parmi la liste de postes choisis par la DRH. La note ne précise pas si tous les postes restés vacants lors du dernier cycle de mobilité (2018-3) pour les attachés seront proposés aux lauréats du concours mais indique seulement que les postes sélectionnés par la DRH seront proposés aux lauréats.

Pour la modalité 2, la note ne précise pas si la transformation du poste de B en A sera possible même si le service est en sureffectifs de A. Les services, déjà en sureffectif de A, pourront-ils néanmoins proposer à leurs agents l'une des 2 premières modalités ? Sinon à quoi cela sert-il d'être bien classé-e ? Il y a rupture d'égalité des chances entre les agents ayant réussi ce concours.

Attention au calendrier très court : par exemple pour la modalité n°2, les projets professionnels doivent être remontés pour le 12 janvier 2018 !

Ce concours a été mis en place dans le cadre d'un plan de requalification, un dispositif particulier d'affectation des agents aurait donc dû être prévu mais nous constatons qu'il n'en est rien ! Les SACDD sont encore une fois les laissés pour compte en matière de déroulement de carrière !

RAPPEL LORS DE L'INSCRIPTION À UN CONCOURS :

Il est vivement conseillé, une fois votre inscription achevée, de vérifier, lors de la réception de votre accusé de réception, que vous êtes bien inscrit dans la bonne spécialité. Dans le cas contraire, vous devez immédiatement en informer le bureau des concours pour procéder à un rectificatif. En effet, s'agissant d'une démarche personnelle, il appartient à chaque candidat-e de vérifier le concours auquel il-elle s'inscrit.

Mais cette année, cela ne devrait pas poser de problème car les dates des épreuves écrites sont différentes selon les spécialités AG et CTT !

Concours	Catégories voies	Dates d'ouverture et d'inscription	Date limite d'inscription	Dates des écrits	Dates des oraux
Secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable Cl. Ex – AG/CTT	Cat.B+ / concours pro	26 mars 2018 (AG) - 7 mai 2018 (CTT)	26 avril 2018 (AG) - 7 juin 2018 (CTT)	25/09/18	26 au 30 novembre 2018
Secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable CL SUP– AG	Cat.B / Exa Pro	9 janvier 2018	13 février 2018	31 mai 2018	8 au 12 octobre 2018
Secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable CL SUP– CTT	Cat.B / concours pro	3 avril 2018	3 mai 2018	18 septembre 2018	19 au 23 novembre 2018
Secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable CL SUP – AG	Cat.B / concours pro	19 février 2018	19 mars 2018	11 septembre 2018	12 au 16 novembre 2018
Secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable CL SUP– CTT	Cat.B / Externe	22 janvier 2018	22 février 2018	3 avril 2018	25 au 29 juin 2018
Secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable CL SUP– CTT	Cat.B / Interne	22 janvier 2018	22 février 2018	3 avril 2018	25 au 29 juin 2018
Secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable CN – AG	Cat.B / Interne	18 décembre 2017	17 janvier 2018	13 mars 2018	18 au 22 juin 2018
Secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable CN – AG	Cat.B / Externe	18 décembre 2017	17 janvier 2018	13 mars 2018	18 au 22 juin 2018
Secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable CN – AG	Cat.B / Déprécarisation	5 mars 2018	5 avril 2018	sans objet	22 au 25 mai 2018
Secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable CN – AG	Cat.B / Exa Pro (plan de requalification)	29 janvier 2018	1 mars 2018	15/05/18	1 au 5 octobre 2018
Attaché(e) d'administration de l'État	Cat.A / Interne Exceptionnel (plan de requalification)	30/04/18	04/06/18	05/06/18	24 au 28 septembre 2018
Attaché(e) d'administration de l'État	Cat.A / Exa Pro	07/05/18	07/06/18	13/09/18	12 au 16 septembre 2018

Bilan des concours et examens 2016/2017 pour mémoire

Corps	Spécialité	Mode accès	Nb de postes en 2016	Nb de postes en 2017
Attachés		Examen professionnel	35	36
		Interne exceptionnel	/	67
SACDD CE	AG*	Concours professionnel	40	39
	CTT**	Concours professionnel	6	8
SACDD CS	AG*	Concours professionnel	60	59
	AG*	Examen professionnel	21	22
	CTT**	Concours professionnel	5	6
SACDD CN	AG*	Examen professionnel	Non activé en 2016	Non activé en 2017
	AG*	Concours interne	50	55
	AG*	Concours externe	72	81

* administration générale

** contrôle des transports terrestres

Commentaires de ce bilan : si l'on peut se réjouir des 67 lauréats au concours interne exceptionnel d'AAE, nous attendons un bilan exhaustif de l'administration dans lequel elle nous précisera combien, parmi eux, relèvent de nos ministères et du corps des SACDD.

Il n'en demeure pas moins que les SACDD sont les laissés pour compte du plan de requalification de nos ministères (MTES et MCT) du fait du CiGEM des attachés.

UPSAE demande qu'un réel déroulement de carrière soit ouvert aux SACDD.

UPSAE va relancer la DRH qui n'a toujours pas répondu à son courrier du 29 août 2017 demandant l'ouverture d'un concours interne et externe pour l'accès dans le corps des attachés permettant ainsi d'augmenter le nombre de possibilités de promotion via la liste d'aptitude.

Perspectives 2018

Pour rappel, en 2018, du fait de la fin de la clause de sauvegarde d'entrée dans le CiGEM, le nombre de promotions 2018 par liste d'aptitude va retomber à 10 promotions possibles et à 18 par examen professionnel.

2018 est la dernière année pour laquelle les taux de promotions sont de 11 % pour les promotions à SACDD CS et de 10 % pour les SACDD CE. Cela représentera :

- 191 postes pour les SACDD CS dont 127 postes pour le tableau d'avancement et 64 postes pour le concours professionnel.
- 142 postes pour les SACDD CE dont 95 postes pour le tableau d'avancement et 47 postes pour le concours professionnel.

La négociation des taux de promotion entre la DRH et la DGAFP commencera dès février 2018 et conduira à fixer pour les 3 prochaines années (2019, 2020 et 2021) le nombre de promotions. À surveiller de près donc !

L'examen professionnel pour l'accès dans le corps des SACDD CN va être mis en place dans le cadre du plan de requalification de C en B à hauteur de 80 postes, ce qui diminuera d'autant le nombre de postes ouverts à la liste d'aptitude 2018.

Pour vous informer et vous conseiller, 3 permanentes UPSAE sont à votre disposition :

Françoise PICAUT
Secrétaire Générale
Permanente UNSA/UPSAE
membre de la CAP nationale
DDT 65
tel : 05 62 51 41 26
francoise.picaut
@hautes-pyrenees.gouv.fr

Jacqueline GOUDOUX
Secrétaire Générale adjointe
Permanente UNSA/UPSAE
DDT 16
Tel : 05 17 17 37 27
Jacqueline.goudoux
@developement-durable.gouv.fr

Marie-Hélène PICARD
Trésorière nationale
Permanente UNSA/UPSAE
STRMTG
tel :04 56 59 42 69
marie-helene.picard
@developement-durable.gouv.fr

AGENDA SACDD

**CAP Promotion 2018
TA CS et CE
16 et 17 janvier 2018**

**Congrès UPSAE
1er Février 2018**

**CAP recours :
20 février 2018**

**Promotion (LA 2018)
Pré CAP
21 et 22 février 2018
CAP
21 et 22 mars 2018**

**CAP mobilités :
30 et 31 mai 2018**

Retrouvez-nous sur le site de l'UPSAE
<http://unsa-upsae.syndicat.min-e2.fr/>

Bulletin d'adhésion 2018